

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 avril 2026

### **L'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) renouvelle par tiers son Conseil d'Administration et élit son Bureau pour 2026**

#### **1- Renouvellement par tiers du conseil d'administration lors de l'AG annuelle**

L'assemblée générale annuelle de l'AFPAC s'est tenue le jeudi 2 avril dernier à l'espace Hamelin, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement.

À cette occasion, il a été procédé au renouvellement par tiers du conseil d'administration, soit 6 administrateurs sur 18.

À l'issue du vote, la composition du conseil d'administration est la suivante (par ordre alphabétique) :

1. **ALDES AÉRAULIQUE**, représenté par Aurélie PENEAU
2. **AFCE**, représentée par Bernard PHILIPPE
3. **AICVF**, représentée par Frank HOVORKA
4. **ARISTON FRANCE**, représenté par Brice KOSINSKI
5. **ATLANTIC**, représenté par Christophe THEBAULT
6. **BDR THERMEA**, représenté par Mathieu DIETRICH
7. **CAPEB**, représentée par Julien DARTHOU
8. **CARRIER-VIESSMANN**, représenté par Benoît VIARD
9. **COEDIS**, représenté par Fanny MUNSCH
10. **DAIKIN**, représenté par François DEROCHE
11. **EDF**, représenté par Arnaud KAUTZMANN
12. **GROUPE INTUIS**, représenté par Eric BAUDRY
13. **mitsubishi electric**, représenté par Christel MOLLÉ

14. **SNEFCCA**, représenté par Tugdual PAPILLON
15. **STIEBEL ELTRON**, représenté par Franck FOUREAU
16. **SYNASAV**, représenté par Cyril RADICI
17. **UMGCCP**, représentée par Pascal HOUSSET
18. **UNICLIMA**, représenté par Valérie LAPLAGNE

Le conseil d'administration réitère sa détermination à accélérer le déploiement des pompes à chaleur pour répondre aux enjeux d'électrification des usages et de décarbonation du bâtiment, ainsi qu'aux impératifs de souveraineté énergétique et industrielle de la France.

## 2- Élection du Président et du Bureau par le conseil d'administration

Le conseil d'administration a ensuite procédé à l'élection du Président et du Bureau.

La composition du Bureau est la suivante :

- **Président** : François DEROCHE (DAIKIN)
- **Vice-Présidents** : Cyril RADICI (SYNASAV), Pascal HOUSSET (UMGCCP), Fanny MUNSCH (COEDIS), Christel MOLLÉ (MITSUBISHI ELECTRIC), Christophe THEBAULT (ATLANTIC)
- **Trésorière** : Valérie LAPLAGNE (UNICLIMA)
- **Trésorier adjoint** : Éric BAUDRY (INTUIS)
- **Secrétaire** : Arnaud KAUTZMANN (EDF)
- **Secrétaire adjoint** : Brice KOSINSKI (ARISTON FRANCE)

Ce nouveau Bureau a pour mission de piloter les projets stratégiques de l'association, avec une priorité donnée au lancement opérationnel du CEPAC (Centre d'Expertise PAC). Sous l'impulsion de son Président, François Deroche, l'AFPAC entend renforcer les synergies de la filière pour massifier l'adoption des solutions pompes à chaleur dans tous les types de bâtiments.

À cette occasion, François Deroche a déclaré :

*« En travaillant ensemble avec nos partenaires et les pouvoirs publics, en partageant nos connaissances et en mettant en œuvre des stratégies coordonnées, nous ferons de la chaleur renouvelable issue des pompes à chaleur l'accélérateur central de la transition vers des solutions durables, sur tous les segments du bâtiment - du logement individuel et collectif jusqu'au tertiaire. »*

## **L'AFPAC, filière mobilisée pour la transition énergétique et la décarbonation**

Créée en 2002, l'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) fédère et anime l'ensemble des acteurs de l'écosystème PAC : énergéticiens, industriels fabricants, distributeurs, installateurs, entreprises de maintenance, centres techniques et d'essai, bureaux d'études, organismes de certification, organisations syndicales et centres de formation. Sa mission ? Créer les conditions favorables au déploiement de solutions PAC performantes afin d'accélérer la transition énergétique et la décarbonation des bâtiments. Convaincue que la pompe à chaleur est LA solution durable de lutte contre le réchauffement climatique et la dépendance aux énergies fossiles, l'AFPAC agit comme un tiers de confiance auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes. Dans une démarche collaborative, ses membres s'engagent à promouvoir la qualité, l'innovation et la formation pour faire de la filière PAC un pôle d'excellence français et européen. Ensemble, ils soutiennent l'essor des pompes à chaleur en tant que solution EnR majeure pour un avenir plus propre.

---